



QUAND LA JUSTICE AVEUGLE EST SOURDE AUX BRUITS DE LA VIOLENCE

Il est parfois étonnant de constater à quel point **certains magistrats, confortablement installés dans leurs palais de justice, bien à l'abri** derrière leurs jolis et confortables murs, **se font fort d'être les gardiens d'un dogme utopique et dangereux**. Ils semblent oublier que leur rôle premier est de servir le peuple.

Pourtant, rendre la justice doit donner un sens au terme de sécurité publique.

Les agents pénitentiaires, eux, n'ont pas le luxe de philosopher. Chaque jour, ils affrontent la violence crue cruelle et endémique, celle que cette magistrature refuse de voir et se garde bien d'approcher, trop lâche pour confronter leur philosophie à la réalité. Cette violence c'est celle qui se vit dans les coursives des prisons, dans les rues, et dans les cellules surpeuplées. Ces agents ne peuvent se permettre le confort intellectuel d'une utopie juridique où tout détenu, quel que soit son passé criminel et son potentiel de dangerosité, mérite une attention particulièrement bienveillante. Car, **sur le terrain, cette chance offerte se traduit souvent par du sang versé et des vies brisées.**

Il est nécessaire de rappeler que l'indépendance de la justice, si précieuse soit-elle, ne doit pas se transformer en autocratie judiciaire. Les décisions des magistrats ne doivent pas être des actes d'une toute-puissance déconnectée, mais bien des réponses adaptées à la réalité d'une société en proie à une violence de plus en plus omniprésente. Rendre justice au nom du peuple implique de prendre en compte la sécurité. Pourtant, certains magistrats semblent avoir perdu de vue cette mission fondamentale, préférant se draper dans une indépendance qui, lorsqu'elle devient absolue, flirte dangereusement avec le sectaire et l'arbitraire.

La décision d'octroi récent d'une permission de sortie à un DPS, n'est probablement pour ces gourous, qu'une formalité, une application scrupuleuse du droit. Mais pour les agents sur le terrain, confrontés chaque jour aux conséquences de ces décisions, cette sortie est un acte incompréhensible, un geste qui menace directement leur sécurité et celle de la société.

Et que dire du silence assourdissant des syndicats comme l'UFAP UNSA, ou même la CGT ? Si certains semblent timidement s'offusquer de la décision, ils se gardent bien d'adresser le moindre commencement de critique envers ceux qui l'ont prise.

Pourquoi un tel mutisme face à des décisions qui mettent en péril la sécurité des agents ? La réponse est malheureusement claire : leur silence n'est que le résultat d'un positionnement électoral. Ces OS, qui devraient être les premières à défendre les intérêts des personnels, préfèrent ménager les magistrats pour s'assurer un soutien électoral. Un soutien qui, en réalité, se paie au prix fort : celui de la sécurité des agents.

Le décalage entre les réalités du terrain et les décisions prises dans les palais de justice est devenu trop grand pour être ignoré. La justice, si elle veut réellement retrouver un sens, doit revenir à son objectif premier : protéger la société. Et cela passe par une remise en question des pratiques judiciaires actuelles. L'utopie ne doit jamais prendre le pas sur la réalité concrète de la sécurité publique.

Il est temps que les magistrats sortent de leur tour d'ivoire, qu'ils prennent conscience des conséquences réelles de leurs décisions et qu'ils cessent de sacrifier la sécurité publique sur l'autel d'une utopie aveugle. La justice ne peut pas être rendue contre le peuple. Elle doit être rendue avec une compréhension claire des enjeux de sécurité.

